



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC PAPINEAU

INFOLETTRE

Barb Brehn Langer, éditrice

Printemps 2024



Message du Président

*(Remplacé pour cette édition par
"Message de l'éditrice")*

Le printemps arrive et ceci indique qu'une nouvelle saison arrive! Pour moi, c'est peut-être mon dernier été au lac ! C'est avec le cœur très lourd que mon mari Dan et moi avons décidé de mettre notre chalet en vente cet été. Parmi plusieurs raisons, les 8 heures de route et les problèmes de santé de la famille ont facilité cette décision. Ça va être très difficile de quitter le Petit Lac Long, l'endroit où je viens depuis l'âge de 5 ans! Ma famille, des deux côtés, avait des chalets au bord du lac et mes parents se retrouvaient même hall de danse. Il sera également difficile de quitter mes fonctions au sein du conseil d'administration de l'association, où je me suis fait tant d'amis et où j'ai vraiment apprécié tout ce que j'ai fait. Au cours des prochaines semaines, nous rechercherons des bénévoles pour prendre la relève mais je continuerai aussi longtemps que je le pourrai. Je consacrerai autant de temps que nécessaire à former ceux qui se présenteront. J'enverrai un e-mail séparément, avec ma description de poste, afin que les gens puissent sélectionner les tâches qu'ils souhaitent assumer. Ma famille, mes amis et mes voisins du lac, ainsi que mes collègues du conseil d'administration me manqueront vraiment. En attendant, savourez votre temps en famille et profitez de vos préparatifs pour la saison estivale à venir!

Barb Brehn Langer

(Traduit avec Kate Gosselin/Jill Munro)

Besoin de vos autocollants de bateau 2024?

Les membres de votre conseil d'administration seront disponibles aux dates de mai, juin et juillet **à la rampe de mise à l'eau**, pour distribuer des autocollants 2024 aux résidents qui ont payé leur adhésion 2024.

Premier rendez-vous 25 mai 14h00 – 15h00 ****
Surveillez vos courriels pour connaître les dates de juin et juillet.

Rappels importants

1. Si vous recevez des visiteurs apportant un bateau avec eux, veuillez les informer de nos règles de nettoyage des bateaux. Les bateaux peuvent être nettoyés avec une laveuse à pression et du vinaigre, du jus de citron, du borax ou du bicarbonate de soude. N'utilisez pas de produits chimiques agressifs ou d'acides!!!! Peu importe où vous lavez votre bateau, les solutions utilisées s'infiltreront dans le lac.

2. Si vous remplacez votre quai, veuillez démonter et retirer l'ancienne. Les gens laissent simplement leurs anciens quais dans l'eau, ce qui permet à tous les produits chimiques du bois de s'infiltrer dans l'eau. Ils présentent également un risque pour la sécurité.

3. Les feux d'artifice sont illégaux à Sainte Agathe des Monts! Les feux d'artifice dérangent tout le monde, en particulier les enfants et les animaux domestiques. Leurs utilisations peuvent être signalés au service d'incendie.



Saviez-vous...

• Le 8 avril 2024, une partie du Canada sera témoin d'une éclipse solaire totale. Au cours de cet événement céleste, la Lune s'alignera parfaitement entre la Terre et le Soleil, projetant son ombre sur notre planète. En conséquence, l'obscurité temporaire balayera certaines parties du pays, captivant d'innombrables spectateurs. La trajectoire de la totalité traversera des villes et des villages du sud de l'Ontario, du sud du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve. **Les personnes situées à l'extérieur de cette trajectoire pourront toujours observer une éclipse solaire partielle, au cours de laquelle le Soleil ne sera pas complètement caché.** Il s'agit d'un phénomène rare et spectaculaire qui n'a pas honoré le Québec depuis plus de 50 ans, et il faudra attendre plus de 80 ans avant que le prochain ne se produise en 2106! **Ne regardez pas sans lunettes de protection !!!**

- **PRENEZ SOIN DE VOS ANIMAUX DE COMPAGNIE PENDANT L'ÉCLIPSE !**
 - **Gardez-les à l'intérieur avec les stores ou les rideaux tirés, selon les conseils des vétérinaires.**



- L'un des résidents du lac est en train de rénover un restaurant Pizza Hut à Sainte-Agathe et, une fois terminé et ouvert, il offrira la **LIVRAISON AUX RÉSIDENTS DU LAC PAPINEAU!** Restez à l'écoute.



Propriétaires d'animaux de compagnie - s'il vous plaît prendre note!

Ce n'est peut-être pas la ville, mais les gens n'apprécient toujours pas de ramasser après les animaux de quelqu'un d'autre!

Gardez vos chiens en laisse lors de la marche.

Déménagez-vous ? Changez-vous d'adresse courriel ?

N'oubliez pas d'aviser l'Association de tout changement soit de votre adresse courriel ou si vous déménagez du Lac Papineau afin que nous puissions mettre à jour vos coordonnées.

Voici votre conseil

Président:	Robert Brès
Vice-président:	Jean-Claude Lecompte
Trésorier:	Daniel Zours
Secrétaire/éditrice:	Barb Brehn Langer
Administrateur:	Adam Finkelstein
Administrateur:	Louis Doré

Vous avez un nouveau voisin?

Prenez quelques instants pour les accueillir et parler de notre Association en indiquant comment nous rejoindre!

Nous leur remettrons un dossier de bienvenue contenant notre plus récent bulletin d'information, notre code de conduite ainsi que des informations sur notre conseil d'administration et bien plus encore!

Avez-vous besoin d'aide pour votre rivage?

Message de Laurianne Bres:

J'offre encore des services de revégétalisation de bande riveraine cette année. Il me reste de la place pour la saison printanière et il est maintenant l'heure de commencer à placer des commandes de végétaux en pépinière. Contactez-moi pour plus d'information! 418-763-4811 (laissez un message vocal)

Le calendrier 2024 des déchets & recyclage est disponible.

Rendez-vous sur notre site Web www.vsdadm.ca pour trouver le calendrier 2024. Recyclez et aidez Sainte Agathe à atteindre ses objectifs.

Vidange des fosses septiques de 2024

Une fois de plus, votre conseil négocie des rabais pour le nettoyage des fosses septiques des MEMBRES PAYANTS de 2024. Les dates et les prix réduits seront envoyés par courriel à tous les membres payants plus tard au printemps. Les résidents doivent être présents pendant le nettoyage. Le premier rendez-vous aura lieu au début du mois de juin.

Veuillez ne pas appeler Sani-Nord directement pour réserver un nettoyage à ces dates.

****Un grand merci à Mathieu Huppé, Hugues Raymond et Wolf Raan, pour les traductions! ****

Tous les membres de votre conseil d'administration donnent de leur temps, mais nous ne pouvons pas le faire seuls! Nous apprécions vraiment l'aide que nous apportent les bénévoles autour du lac.

PERMIS D'INCENDIE REQUIS!!!

N'oubliez pas d'obtenir votre permis gratuit, valide 30 jours à la fois. Le permis est requis pour tous les feux à l'extérieur, même pour la torréfaction des guimauves!

Si quelqu'un signale de la fumée, le service d'incendie peut vérifier s'il y a un permis pour la propriété sans avoir à sortir pour vérifier. Pour votre information: notre petit lac est vraiment étroit, comme vous pouvez le voir sur les mesures ci-dessous.

[Permis de brûlage - RIDM – Régie Incendie des Monts](#)

En cas de nouvelle interdiction de brûler:

Appelez le service d'incendie pendant les heures de bureau ou le 911 à d'autres moments pour signaler tout incendie ou feu d'artifice. Il s'agit de l'instruction donnée par un officier supérieur de la caserne de pompiers. Certains résidents ont désobéi à l'interdiction de brûler en mai/juin 2023, mais nous n'avions pas de numéro à appeler en dehors des heures de bureau.

Notre beau petit lac est en effet petit !

